

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 16 septembre 2016

L'an deux mille seize, le 22 septembre à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 25

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoint

Mme LECOMTE, Mme LEJEUNE-VIGIER, M. DE MEULEMEESTER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, M. VIVIEN.

Conseillers

M. JADOT, M. MICALLEF, Mme RENY, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, M. HUET, Mme JAUDINOT, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

M. MAES à M. RACHIDI

Mme POISSON à Mme LEJEUNE-VIGIER

M. DEGHANI-AZAR à Mme PUECH

Mme COUSTILLET à Mme LECOMTE

M. LIDA à Mme FARGEOT

Mme LEOGANE à M. COUTÉ

M. BOULLAND à Mme VIGUIER

Absent excusé :

Mme VARFOLOMEIEFF

M. MAHO

Secrétaire de séance :

Mme GYSEN



Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU CONTRAT CULTUREL DE TERRITOIRE POUR LA PERIODE « SEPTEMBRE A DECEMBRE 2016 »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU l'exposé de Madame Liliane LEJEUNE-VIGIER,

Après avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Le Conseil municipal,

AUTORISE Madame le Maire à demander une subvention pour un montant de 4 271 € auprès du Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du Contrat Culturel de Territoire pour la période « septembre à décembre 2016 »

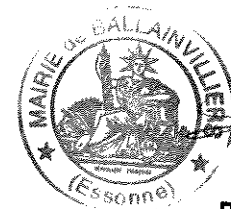
Le budget prévisionnel est proposé ci-dessous :

Montant projet	Part Commune	Demande de subventions		
		Conseil Départemental	CPS (communauté Paris-Saclay)	Réserve Parlementaire
8 896 €	2 625 €	4 271 €	1 000 €	1 000 €

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Brigitte PUECH